

Communauté de Communes
Arbois Poligny Salins Cœur du Jura

République Française

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 juillet 2020
CO 051 DE

Page 1/1

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 95
Présents : 84
Votants : 90

Etaient présents : Dominique BONNET (Président), Valérie DEPIERRE, Alain CHOULOT, Michel CETRE, Jean-Baptiste BAUD, Jean-François GAILLARD, Bernard LAUBIER, Sylvie REGALDI, Jean-François CETRE, Clément FORET (Vice-Présidents), André VIONNET, Jean-Marie RENAUD, Yves LECOQ, Loïc PETIGNY, Gilles POULET, Catherine BUGADA, Valentin CHUARD, Jeanne BOUDRY, Martine PINGAT, Stéphane HENARD, Yves DECOTE, Sandrine TONNAIRE, Antoine MARCELIN, Serge MAIRE, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Bénédicte LAMY, Denis MOREL, Denis DELBROUCQ, Laurent MASSON, Cristian COLIN, Hervé RIGAUD, Claude BERTHOD, Eric TOURNEUR, Audrey CARDOT, Vincent OUDOT, Laurent PERRARD, Valérie PAQUIEZ, Jean-Pierre DUQUET, Bernard BRUNEL, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel LANIESSE, Michel FEVRE, Roger GROS, Emmanuel BAILLY, Alain GAVAT, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Daniel BERTOCCHI, Jean DE BRISIS, Marie-Ange CAPRON, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Florent PERRARD, Florence BERODIER, Christelle MORBOIS, Aurélien BERTHOD-BLANC, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Sébastien JACQUES, Armande REYNAUD, Antoine SEIGLE-FERRAND, Catherine BAHL, Roland CHAILLON, Claude ROMANET, Jean-Luc BEAUPOIL, Guy TRONCHET, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marcelle GENIN, Françoise BOUILLET, Serge MARTINS, Catherine BOHEME, Michèle FLEURY, Mikael YANARDAG, Serge RIGOULET, Florence SUSSOT, Henri DORBON, Gérard ARNAUD, Dinand WESTERVELD, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Président), Cécile BRIOT GAIDIOZ à Catherine BUGADA, Michel FRANCONY à Martine PINGAT, Denis BRENIAUX à Jean-François GAILLARD, Bruno ROBERT à André VIONNET, Alain MURCIER à Jean-Baptiste BAUD, soit 6 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : William GAVAT à Vincent OUDOT, François PERRIN à Emmanuel BAILLY, soit 2 pouvoirs détenus par des suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Marylène JACQUOT BOISSON, Pierre LEROY, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Damien CASTELLA, Raphaël GAGNEUR, Dominique GAHIER,

Etaient absents : Remy VIENNET, Nelly BUYS.

Secrétaire de séance : Marie-Ange CAPRON

Convocation faite le : 17 juillet 2020

Objet : Détermination du nombre de membres du Bureau.

Le Bureau Communautaire constitue l'un des trois organes de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale, à côté du Président et de l'Assemblée délibérante.

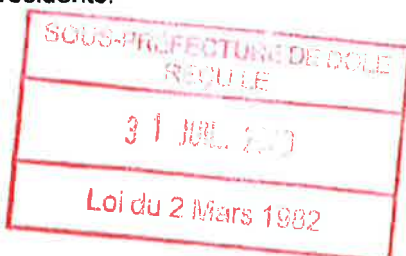
La composition du Bureau et ses attributions sont fixées à l'article L 5211-10 du CGCT.

Le Bureau de la CCAPS est composé du Président, des Vice-Présidents et de membres de l'organe délibérant. Le nombre de Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse excéder 20 % de l'effectif de celui-ci et quinze Vice-Présidents.

Ce nombre peut être porté à 30%, dans la limite de 15 Vice-Présidents par délibération à la majorité des deux tiers du Conseil.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / FIXE le nombre de membres du Bureau Communautaire à 31 comprenant le Président et les 10 Vice-Présidents.



Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Président

Dominique BONNET



Affiché le 31 juillet 2020

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 31 juillet 2020